



# RELEVÉ DE DÉCISIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2024

## BUDGET 2024

---

Les propositions de budget 2024 s'inscrivent dans une démarche de prudence suite à une année 2023 difficile où pour la 1<sup>ère</sup> fois, les dépenses de fonctionnement ont progressé plus rapidement que les recettes (dépenses d'énergie, maintenance des bâtiments, fournitures diverses, dépenses de personnel...).

De gros investissements ont par ailleurs été réalisés depuis les 5 dernières années (voiries, écoles, bâtiments...) financés d'une part via d'importantes subventions et d'autre part sur nos fonds propres.

L'appel aux fonds propres a réduit nos marges et nos réserves. Ces investissements étaient par ailleurs nécessaires et nos finances le permettaient sans augmenter notre endettement sur le budget principal. A à ce jour 500 000 € de subventions ne sont toujours pas reçues. Cette situation nous a conduit à faire appel à une ligne de trésorerie et à un prêt relais remboursable en 3 ans.

### **Concrètement le budget 2024 est guidé par les enjeux suivants :**

- Reconstituer des réserves sur le budget de fonctionnement : + 448 148 € d'excédent constaté fin 2023, ce qui est tout à fait correct. L'objectif est de constituer des réserves à hauteur de 600 000 € fin 2024 et si possible 700 000 € fin 2025 afin de rembourser les 400 000 € de prêt en 2026, nous permettant alors de dégager une CAF nette positive.
- Augmentation légère des taux de fiscalité : proposition + 3% en 2024. Avec les nouveaux taux, la fiscalité proposée sur la commune de Thèrèval reste plus faible que dans les communes voisines (foncier bâti : 35.57% ; foncier non bâti : 35.32%).
- Suivi mensuel des dépenses courantes de fonctionnement, afin d'arbitrer et d'ajuster si nécessaire.
- Limiter les investissements 2024 aux travaux nécessaires, sans faire appel aux fonds propres. Une priorisation des divers travaux envisagés en fonctionnement (voiries, bâtiment) devra être établie.

### **Pour autant notre proposition de budget permet à la commune de Thèrèval de poursuivre son développement avec diverses réalisations structurantes :**

- Extension du lotissement des ombelles avec 10 nouvelles parcelles. Le permis d'aménager doit être déposé prochainement. Ce lotissement s'équilibre financièrement avec des ventes de parcelles qui couvrent la totalité des dépenses engagées et qui permet également de compléter l'équilibre financier du lotissement de La Chapelle Enjurer.
- Projet « Ages et vie » avec construction de 16 studios pour personnes âgées (projet privé). Le permis de construire vient d'être accordé.
- Aménagement du lotissement de La Chapelle Enjurer par un aménageur privé. Un engagement a été formulé ces derniers jours. Le permis d'aménager sera déposé prochainement avec 18 parcelles.
- Acquisition prochaine de la boulangerie d'Hébécrevon par un investisseur privé avec installation d'une boulangerie envisagée avant la fin 2024.
- Vente de l'ex-boulangerie de La Chapelle Enjurer avec projet de réhabilitation envisagée par un investisseur privé. Un projet d'accord a été trouvé avec les propriétaires de la maison voisine pour supprimer le droit de passage.

Concernant le bâtiment « Le Tilia », une bonne nouvelle, à savoir l'occupation complète des divers locaux à louer. Ces loyers permettront de financer notre emprunt et une partie des charges. Une campagne de communication va être engagée pour l'occupation de l'espace de *coworking* situé au RDC.

2024 sera l'année des Jeux Olympiques avec une animation prévue le mardi 2 avril en direction des enfants de nos 2 écoles, avec la présence d'un athlète paralympique et le soutien de Saint-Lô Agglo.

2024 sera également l'occasion de se souvenir, via l'initiative engagée de mémoire(s) autour des événements de juillet 1944. Le projet avance bien et mobilise beaucoup d'énergie. Un budget de 8 400 € TTC est inscrit en investissement et de même en fonctionnement pour une éventuelle édition d'ouvrage et animations diverses.

Dernier point, la commune maintient son soutien aux associations locales, avec les subventions identiques à 2023, de même pour le financement des fournitures scolaires pour les élèves de CM2 scolarisés dans nos 2 écoles et futurs collégiens.

---

**Le budget de fonctionnement 2024 est de 1863.248€**

**Le budget d'investissement 2024 est de 755 792€**

**Subventions aux associations : 21 400€ dont 8 000€ pour les projets d'écoles**

---

Le Maire de Thèreval,

Gilles QUINQUENEL

ANNEXE 1 : LISTE DES TRAVAUX 2024

Voiries	Dépenses TTC	Entreprise
La Cauvinière	10 718,40 €	Genet
Rue de la Source	5 012,40 €	Genet
Cour/réfection - Ecole LCE	4 183,80 €	Genet
Les Jonquilles	3 277,20 €	
Les Potiers	619,20 €	Guile
La Besnardière	5 940,00 €	Guile
La Beaumerie	2 928,00 €	Guile
Hôtel Roussel	948,60 €	Guile
Panneaux Agglomération	4 200,48 €	Urba Sign
Éparage LCE	4 402,20 €	
Éparage HEB	5 166,00 €	
Ouverture chemin de rando LCE	500,00 €	
Gravier maternelle LCE	600,00 €	Chlorodis
Alarme antiintrusion - Ecole LCE	2 440,56 €	

Bâtiments/Autres	Dépenses TTC	Entreprise
Eglise LCE/Tempête (assurance)	10 980,96 €	Bottin
Eglise HEB - Etude diagnostic	29 081,00 €	Lamare-Pinon
SDF - LCE Dalles Plafond	2 000,00 €	Cochard Matériaux
SDF - LCE	4 000,00 €	
Eclairage extérieur - Terrain pétanque	736,48 €	2ed
Audit énergétiques - Cantine Heb/SDF	Gratuit SDEM50	
Portail Ecole maternelle LCE	4 380,00 €	Dupard
Palissade bois	3 000,00 €	
Congélateur cantine Hébécrevon	3 630,12 €	Sovimef
Aspirateur	800,00 €	
Pole santé - Tempête	4 554,00 €	Bottin
Pole santé/Peinture	708,00 €	Viger
Pole santé - Luminaires	1 500,00 €	
Triangle - Automat chaufferie	500,00 €	Synergie
Triangle - Luminaires LED	600,00 €	2ed
Atelier - Chargeur	4 074,00 €	Blanchard
Mur - Ecole Hébécrevon	4 378,00 €	Yon
Eclairage public avec participation	4 368,00 €	
Divers : 80ème anniversaire		
Panneaux	8 400,00 €	
Ouvrages / Evènements	8 400,00 €	

ANNEXE 2 : LISTE DES SUBVENTIONS ATTRIBUÉES AUX ASSOCIATIONS 2024

Nom de l'Association	Attribution	Nom de l'Association	Attribution
Ecoles de Thèrèval (selon projet)	8000€	Association des Paralysés de France	100€
Association des Parents d'Élèves Hébécreevonnais	350€	Donneurs de sang	100€
Comité d'animation de l'école La Chapelle Enjuger	350€	UCA	350€
Anciens combattants Hébécreevonnais	180€	Les Calmos Hébécreevonnais (selon projet)	350€
Anciens combattants La Chapelle Enjuger	180€	Association Accès cité	100€
Club Soleil d'Automne Hébécreevonnais	350€	Bouillonnant Valthère	350€
Club de l'Amitié La Chapelle Enjuger	350€	ACMPS (Professionnels de santé) (selon projet)	350€
Comité des fêtes Hébécreevonnais (selon projet)	350€	Estime et mieux être (selon projet)	350€
Comité des fêtes La Chapelle Enjuger (selon projet)	350€	Association VERTHA (selon projet)	350€
Société Communale Chasse Hébécreevonnais	350€	Association « les copains d'antan »	350€
La Boule Chapelaise	350€	Les chats d'Hébéc'	350€
Association Pêche Aventure Hébécreevonnais (selon projet)	350€	Association 30 millions d'amis (selon convention)	900€
ESH – Section Course à pied Hébécreevonnais	350€	Les Thèr'valheureux	350€
Au Petit Bonheur Hébécreevonnais (selon projet)	350€	Fondation du patrimoine	200€
Amicale Cycliste du canton de Marigny (course à LCE) Selon si la course existe en 2024	100€	ESH Heb – Section gym	350€
Familles rurales (en lien avec la Ruche) (selon projet)	350€	La dynamic chapelaise	350€
Prévention routière	100€	Association Rando	350€
UDAF	100€		
Ligue contre le cancer	100€		